

# PLAN PARTICULIER DE SÉCURITÉ ET DE PROTECTION DE LA SANTÉ (PPSS)

## 1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Entreprise	Secotech SRL
Adresse	Rue Frumhy, 20, 4671 Barchon
Tél.	0498324949
TVA	BE0537822042
Email	info@secotech.be
Chantier	Ecole de Lantin
Coordonnées du chantier	Chaussée de Tongres, 375 4450 Juprelle

## 2. DESCRIPTION DES TRAVAUX

Secotech SRL intervient sur le chantier pour la réalisation des travaux de carrelage, incluant :

- Préparation des surfaces : nettoyage, nivellement et application de primaires d'accrochage.
- Manutention des matériaux : transport et stockage des carreaux, colles, joints et autres matériaux.
- Découpe et ajustement des carreaux : utilisation d'outils manuels et électriques.
- Pose du carrelage : application de la colle, installation des carreaux et réalisation des joints.
- Finitions : nettoyage des surfaces, application de produits de protection si nécessaire.
- Gestion des déchets : tri, stockage temporaire et évacuation des déchets conformément aux réglementations en vigueur.

Délai d'intervention	Commencement des travaux à partir de mars 2025
Horaire de travail	7h30 - 16h00
Nombre de personnes prévues sur le chantier	3 en moyenne, 5 au maximum

# 3. ANALYSE DES RISQUES ET MESURES DE PRÉVENTION

Tâches	Risques	Mesures de prévention
Préparation des surfaces	<ul> <li>Exposition à la poussière</li> <li>Troubles musculo-squelettiques (TMS)</li> </ul>	<ul> <li>Aspiration de poussière</li> <li>Port de masques</li> <li>Formation aux postures de travail</li> </ul>
Manutention des matériaux	Charges lourdes     Risques de chutes	<ul> <li>Équipements de levage</li> <li>Formation à la manutention</li> <li>Port de chaussures de sécurité antidérapantes</li> </ul>
Découpe et ajustement	<ul><li>Coupures</li><li>Projections de débris</li><li>Bruit excessif</li></ul>	<ul><li>Gants, lunettes de protection</li><li>Protections auditives</li><li>Vérification des outils</li></ul>
Pose du carrelage	<ul> <li>Inhalation de produits chimiques</li> <li>TMS</li> <li>Contact avec produits chimiques</li> </ul>	<ul> <li>Colles/joints à faible émission de COV</li> <li>Masques, gants, genouillères</li> <li>Alternance des tâches</li> </ul>
Finitions	Risques de glissades	<ul> <li>Gants, lunettes de protection</li> <li>Ventilation adéquate</li> <li>Nettoyage immédiat des déversements</li> </ul>
Gestion des déchets	<ul><li>Coupures avec débris</li><li>Stockage inapproprié</li></ul>	<ul> <li>Tri des déchets</li> <li>Stockage sécurisé</li> <li>Bordereau de suivi des déchets dangereux</li> </ul>

## 4. ORGANISATION DU CHANTIER

- Planification des interventions : Coordination avec les autres corps de métier.
- Zones de stockage : Définition d'espaces dédiés, sécurisés et accessibles.
- Installations sanitaires : Sanitaires propres et suffisants pour le personnel.
- Circulation : Voies dégagées et sécurisées, signalisation claire.

#### 5. CONSIGNES EN CAS D'URGENCE

#### Organisation des premiers secours

- 1. Alerte: Composer le 112.
- 2. Informations à fournir :
  - Localisation du chantier.
  - Nature de l'accident.
  - Nombre et état des blessés.
- 3. Premiers secours:
  - · Application des gestes de premiers secours.
  - Utilisation de la trousse de secours disponible.
- 4. Accueil des secours :
  - Une personne guide les secours depuis l'entrée du chantier.

#### Moyens de première intervention

- Équipements disponibles :
  - Extincteurs adaptés répartis sur le chantier.
  - Trousse de secours vérifiée régulièrement.
- · Personnel formé:
  - Présence d'au moins un secouriste par équipe.

## 6. ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI)

- · Casque de chantier (risque de chute d'objets).
- Lunettes de protection (projections).
- Masques respiratoires (poussières, vapeurs).
- Gants de protection (coupures, produits chimiques).
- Chaussures de sécurité (antidérapantes, embout renforcé).
- Protections auditives (outils bruyants).
- · Genouillères (travail prolongé au sol).

## 7. GESTION DES DÉCHETS

- Tri sélectif : Séparation des déchets inertes et dangereux.
- Stockage temporaire : Zones dédiées, sécurisées.
- Évacuation : Déchets enlevés une fois par semaine minimum.
- Sensibilisation du personnel : Formation et affichage des consignes.

## 8. MESURES SPÉCIFIQUES DE PRÉVENTION

#### Coactivité sur le chantier

- · Coordination avec les autres corps de métier.
- Définition de plages horaires spécifiques pour tâches bruyantes.
- Communication avant toute tâche à risque.

#### Sécurisation des accès et circulation

- Délimitation des zones de travail avec barrières.
- · Maintien des voies de circulation dégagées.
- Accès interdit aux personnes non autorisées.

#### Travail en hauteur

- Utilisation d'escabeaux et échafaudages conformes.
- Port obligatoire de harnais de sécurité à +2m.
- Contrôle systématique des équipements.

### Utilisation de produits chimiques

- Consultation des fiches de sécurité (FDS).
- · Ventilation des zones de travail.
- · Port de protections adaptées.

#### 9. RESPONSABLES ET CONTACTS

- · Ligne hiérarchique :
  - Maccio Grégory Tél. : 0498/324949 Email : gregory@secotech.be
- · Conseiller en prévention :
  - VAN NEUSS Tél.: 081/321040 Email: ingrid.vanneuss@idewe.be
- Service externe de prévention (SEPPT) :
  - IDEWE Chaussée de Liège, 140-142 5100 Jambes
- Assureur Loi:
  - Fédérale Assurance

## **10. VALIDATION DU PPSS**

Par la présente, Secotech SRL adhère aux mesures définies dans le PPSS de l'entreprise générale ainsi qu'au plan d'installation de chantier de celle-ci.

Responsable de l'entreprise : Maccio Grégory

Date: 30/03/2025